



MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA
257-1, rue de Mgr-Courchesne
Nicolet (Québec) J3T 2C1

Téléphone : (819) 519-2997
Télécopieur : (819) 519-5367

www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné directeur générale et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska que lors de sa séance régulière du 18 septembre 2019, le Conseil des maires de la municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska a adopté le **règlement 2019-09** relativement à la gestion contractuelle de la MRC de Nicolet-Yamaska.

DONNÉ À NICOLET, ce 19^e jour du mois de septembre 2019.

Michel Côté, Ph. D.
Directeur général
et secrétaire-trésorier